Suivant les articles L.2121-7, L.2121-9 à L.2121-11du Code Générale des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du conseil d’administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2014 se réuniront en séance publique à la mairie de Saint-Julien-de-Coppel, samedi 24 janvier 2015, conformément aux convocations du 14 janvier 2015.

Est inscrit à l’ordre du jour : Bilan de Noël des Aînés 2014 ; Dons aux œuvres caritatives ; Prévision de conférences pour 2015 ; Permanences du CCAS ; Projection pour le repas des aînés 2015 ; Questions diverses.

**Séance du samedi 24 janvier 2015**

**L’an deux mille quinze, le vingt-quatre janvier** à 11 heures 15, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Julien-de-Coppel, sous la Présidence de Monsieur Dominique VAURIS.

Date de la Convocation du Conseil d’Administration : 14 janvier 2015.

**Présents :** Mesdames Myriam BLANZAT, Charline MONNET, Monsieur Jean-François BOIRIE, Mesdames Lise-Ophélie CHARVILLAT, Monique FAURE, Viviane MEUNIER, Monsieur Christophe PIRIN ;

**Excusées:** Mesdames Eliane DONADIEU, Guylaine WILLAME ;

**Procurations :** de Madame Eliane DONADIEU à Madame Myriam BLANZAT, de Guylaine WILLAME à Monsieur Dominique VAURIS ;

**Secrétaire de séance :** Madame Myriam BLANZAT.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l’unanimité, le Conseil d’Administration aborde les questions inscrites à l’ordre du jour.

**BILAN DU NOEL DES AINES 2014**

Madame Monique FAURE a recensé le choix de formule, des aînés : participation au repas annuel ou demande d’un colis (1 personne, couple, hôpital) ou don à une œuvre caritative. Aussi, elle produira aux secrétaires, pour une mise à jour exhaustive du fichier «aînés», l’état des choix formulés en 2014. Elle rappelle que 16 colis une personne, 8 colis couple et 4 colis hôpital ont été offerts et distribués par les membres du CCAS, le week-end du 20 décembre 2014, préparé par Central Cash, pour un montant global de 883,47 euros.

Madame Charline MONNET fait part des difficultés rencontrées avec le fournisseur des colis, notamment concernant la livraison.

Du côté du repas de Noël, 86 repas ont été servis pour un montant total de 2 690 euros (deux couples inscrits, ne sont pas venus). Le menu commandé au traiteur Déliç à dom de Vic-le-Comte (formule tout compris, sauf le service, l’apéritif, les vins et l’eau), d’un montant unitaire de 30 euros, a globalement plu et la bonne organisation de cette prestation soulignée. Quelques retours moins enthousiastes sur les plats servis sont toutefois parvenus. Les boissons commandées et livrées par Madame Guylaine WILLAME (vin blanc et crème de myrtilles pour le kir apéritif, vins blanc et rouge pour la table, jus de fruits, eaux, crémant) ont fait l’objet d’un mandatement de 375,57 euros à Simply Market.

La prestation animation façon solo cabaret-chanson «Souffleurs de Lune» a plu aux invités. Les membres du CCAS regrettent le manque de dynamisme de l’intervenante, qui s’est produite en deux parties d’une durée totale de 1h30 pour un montant de 388 euros.

**DON AUX RESTOS DU COEUR**

Treize «ayants droit» à une formule Noël des aînés ont souhaité faire don du montant marchand de leur colis à une œuvre caritative. La somme de 390 euros, ainsi «épargnée» fera l’objet d’achats pour les Restos du Cœur, conformément à la décision du 22 septembre 2014. Madame Lise-Ophélie CHARVILLAT qui relate les besoins de cette association en matière de lait maternisé, de couches pour nourrissons et de boîtes de conserves, est chargée de l’organisation, de l’achat et de la livraison au Restos du Cœur, de ces marchandises. Monsieur Dominique VAURIS charge Madame Myriam BLANZAT de produire le courrier d’accompagnement au don.

**CONFERENCE 1er TRIMESTRE 2015**

Le thème de la santé retenu pour la prochaine conférence a fait l’objet d’une démarche de Monsieur Jean-François BOIRIE, auprès du docteur Nicolas COMBARET praticien à l’unité de soins intensifs de cardiologie du CHU de Clermont-Ferrand, pour une intervention à Saint-Julien-de-Coppel, au 1er trimestre 2015 sur le thème du risque cardio-vasculaire. Monsieur Jean-François BOIRIE, nous informera de la forme et des conditions de mise en œuvre d’une telle conférence, si autorisation de sa hiérarchie est donnée au docteur COMBARET.

Les idées de thèmes de chacun sont exposées, les contacts établis relatés.

**PERMANENCES DU CCAS**

Monsieur Dominique VAURIS rappelle la 1ère permanence d’accueil du samedi 15 novembre de 10h à 12h en Mairie, tenue par Madame Charline MONNET, Monsieur Jean-François BOIRIE et Madame Eliane DONADIEU. Cette initiative mise en place rapidement n’a pas porté les fruits escomptés. Il propose une nouvelle permanence samedi 7 mars de 10h à 12h, tenue par Mesdames Lise-Ophélie CHARVILLAT, Eliane DONADIEU et Monsieur Jean-François BOIRIE. La suivante se tiendrait, samedi 23 mai de 10h à 12h.

**NOEL DES AINES 2015**

Pour Noël 2015, les membres du CCAS sont favorables à l’achat et la réalisation en régie des colis. En début d’automne prochain les membres définiront et planifieront les sorties achats et les ouvertures de comptes clients dans les enseignes retenues.

Monsieur Christophe PIRIN se propose de contacter Monsieur FOURNET-FAYARD en prévision du repas 2015, d’autres membres feront également des propositions de traiteurs ou restaurateurs potentiels.

**D01-240114 – ANIMATION NOEL DES AINES 2015**

Le principe de l’animation du repas est pérennisé pour l’année 2015, Madame Myriam BLANZAT, a retenu les artistes transformistes «Les Talons Résille» pour le 13 décembre 2015. Les formules proposées par ce prestataire sont étudiées. La formule avec 2 artistes et 1 heure de spectacle est choisie. Cette prestation bénéficie d’une offre promotionnelle pour toute réservation avant le 28 février 2015, qui s’élèvera à 360 euros au lieu de 450 euros. Il est toutefois souligné que la prestation comprend le service de deux plateaux repas aux artistes.

Madame Myriam BLANZAT fera part de la formule retenue à ces intervenants, en vue de la réalisation du contrat.

A l’unanimité les membres autorise Monsieur le Président à signer ce contrat, et précise que le montant de la rémunération sera inscrit au budget primitif 2015.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**RENOUVELLEMENT D’UN MEMBRE NOMME**

Monsieur Dominique VAURIS précise que conformément à la réunion du 28 octobre 2014, il procédera à la nomination par arrêté du membre démissionnaire.

**PROCHAINE SEANCE**

La prochaine réunion du CCAS est programmée samedi 21 février à 11h en Mairie, l’ordre du jour portera essentiellement sur le compte administratif 2014, le compte de gestion 2014 et le budget primitif 2015.

**Fin de séance à 12h15.**